



Gouvernement du Québec
La ministre du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
La députée de Verdun

Québec, le 15 août 2018

Monsieur Philippe Bourke
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

La réserve écologique de l'Île-Brion a été créée en 1988 pour protéger intégralement et à perpétuité des écosystèmes représentatifs de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine et exceptionnels à l'échelle du Québec.

L'île est l'habitat de trois espèces floristiques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables et abrite des oiseaux à statut précaire. Dans le contexte d'une augmentation de la population de phoque gris, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine demande de moduler le statut de protection de l'île Brion afin d'encadrer certaines activités dans le respect de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* (LCPN); plus spécifiquement, il s'agit d'analyser la possibilité de modifier les limites de la réserve écologique et de changer le statut de protection pour les zones de plage.

L'article 44 de la LCPN prévoit que la modification des limites d'une réserve écologique peut être décrétée par le gouvernement sur proposition de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Afin d'éclairer la décision gouvernementale dans ce dossier et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LRQ, chapitre Q-2), je confie le mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de tenir une consultation afin que le public puisse s'exprimer sur les enjeux découlant de la demande de la Communauté maritime et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura fait.

... 2

Cabinet de Québec
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3911
Télécopieur : 418 643-4143
Courriel : ministre@mdelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mdelcc.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal
141, avenue du Président-Kennedy, 8^e
étage
Montréal (Québec) H2X 1Y4
Téléphone : 514 864-8500
Télécopieur : 514 864-8503

Le mandat du BAPE débutera le 24 septembre 2018 et le rapport devra être déposé au plus tard le 21 décembre de la même année.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



ISABELLE MELANÇON